

Le taux de distribution des SCPI estimé à 4,20% au premier semestre 2022

TENDANCE ANALYSE

Le traditionnel rééquilibrage positif en fin d'année devrait permettre de booster cette performance...



La plateforme France SCPI estime à 4,20% le rendement annualisé (taux de distribution) des SCPI sur le premier semestre 2022. Ce rendement est proche de l'estimation précédente qui était de 4,25% pour le premier trimestre. Qualifiée de « robuste et régulière » par le co-fondateur de France SCPI, Paul Bourdois, cette performance reste pour l'instant inférieure à la moyenne de l'année 2021 (4,49% brut de fiscalité étrangère) mais la distribution des dividendes étant traditionnellement prudente en début d'exercice, on peut donc s'attendre au traditionnel rééquilibrage positif en fin d'année. « Même si le bruit d'un important rendement annuel 2022 se fait déjà entendre, les associés de SCPI vont encore devoir attendre », confie Paul Bourdois.

Les SCPI de bureaux lèvent le pied

Dans le détail, la plateforme observe que la majorité des typologies de SCPI ne voient pas ou peu de variations dans leur rendement entre 2022 et 2021. France SCPI précise que la catégorie des SCPI dites diversifiées conservent même un rendement comparable entre le premier semestre 2022 et l'année 2021 alors que les SCPI à prépondérance "Bureaux", celles liées à la Logistique ou encore au Résidentiel lèvent le pied en affichant de légères baisses par rapport à 2021.

Les SCPI de Commerces recourent de leur côté leur niveau d'avant 2020 en affichant un taux de distribution annualisé de 4,6% sur le semestre. Les SCPI spécialisées dans la Santé et l'Éducation sont en retrait, « peut-être le signe d'un retour à la normale pour une classe d'actifs très plébiscitée depuis 2 ans », selon France SCPI. Enfin, les SCPI spécialisées dans l'hôtellerie retrouvent un taux de distribution moyen proche des 4,4%.

Collecte record en 2022

Au niveau de la collecte qui a atteint un niveau inégalé de 5,2 milliards d'euros sur les 6 premiers mois de l'année, Paul Bourdois s'attend à une année 2022 record qui dépasserait le montant pré-Covid de 7,9 milliards d'euros pour l'année 2019. Un succès qui est à rapprocher de la capacité des SCPI à offrir un beau rempart contre l'inflation (/epargne/actualites/scpi-les-indices-de-revision-des-loyers-beneficient-de-linflation-7460.html) grâce à un rendement en partie indexé sur les prix à la consommation au niveau des loyers. Le tout sans prise de risques excessive...

Webinaire eToro : Comment bien investir dans des marchés |



Contenus sponsorisés

|